

<i>TRAITEMENT DES EFFETS COMMERCIAUX</i>	2
<i>1. Processus du traitement LCR débiteurs.</i>	2
Extraction factures échues (option 176)	2
refus de paiement	2
Schéma du processus LCR	3
<i>2. Processus du traitement LCR au travers des écritures GL.</i>	4
Allocation des traites (option 271)	4
Schéma du processus	5
Rappels	6
Données rappels pour traites (option 215)	6
Rappels traites (option 272)	6
<i>Mise en place du module</i>	7
Création de type de mouvement (option 204)	7
Création du rappel (option 215)	7
Création d'une condition de paiement (option 212)	7
Création d'une relation bancaire (option 171)	8

TRAITEMENT DES EFFETS COMMERCIAUX

Nous avons envisagé plusieurs possibilités de gestion des effets commerciaux dans le progiciel SIMIC. Ces possibilités dépendent essentiellement des habitudes de traitement dans le cadre de l'entreprise. L'élément majeur du choix est le fait de vouloir recevoir en retour l'effet accepté par le tiré ou d'admettre que l'effet est accepté par défaut. Le deuxième élément est le fait de vouloir faire passer obligatoirement les traites acceptées du compte « collectif débiteurs » au compte « effets à recevoir ». Un autre élément est le fait de vouloir remettre à l'escompte les traites émises.

1. Processus du traitement LCR débiteurs

Ce processus implique que les traites ne sont pas faites sur papier valeur, mais implicite dans les conditions de vente de la facture. Dans ce cas les traites sont considérées acceptées par défaut.

Le traitement ne prend en compte qu'une échéance à la fois. La date utilisée dans ce cas est prise dans les zones « Date d'échéance » de la facture.

Le paiement des factures sélectionnées est fait automatiquement par l'entremise du LINK, fichier SMFPIN. Il peut être exécuté automatiquement ou manuellement.

Le passage dans le compte effets à recevoir n'est dans ce cas pas indispensable, les banques créditent votre compte automatiquement à la date d'échéance.

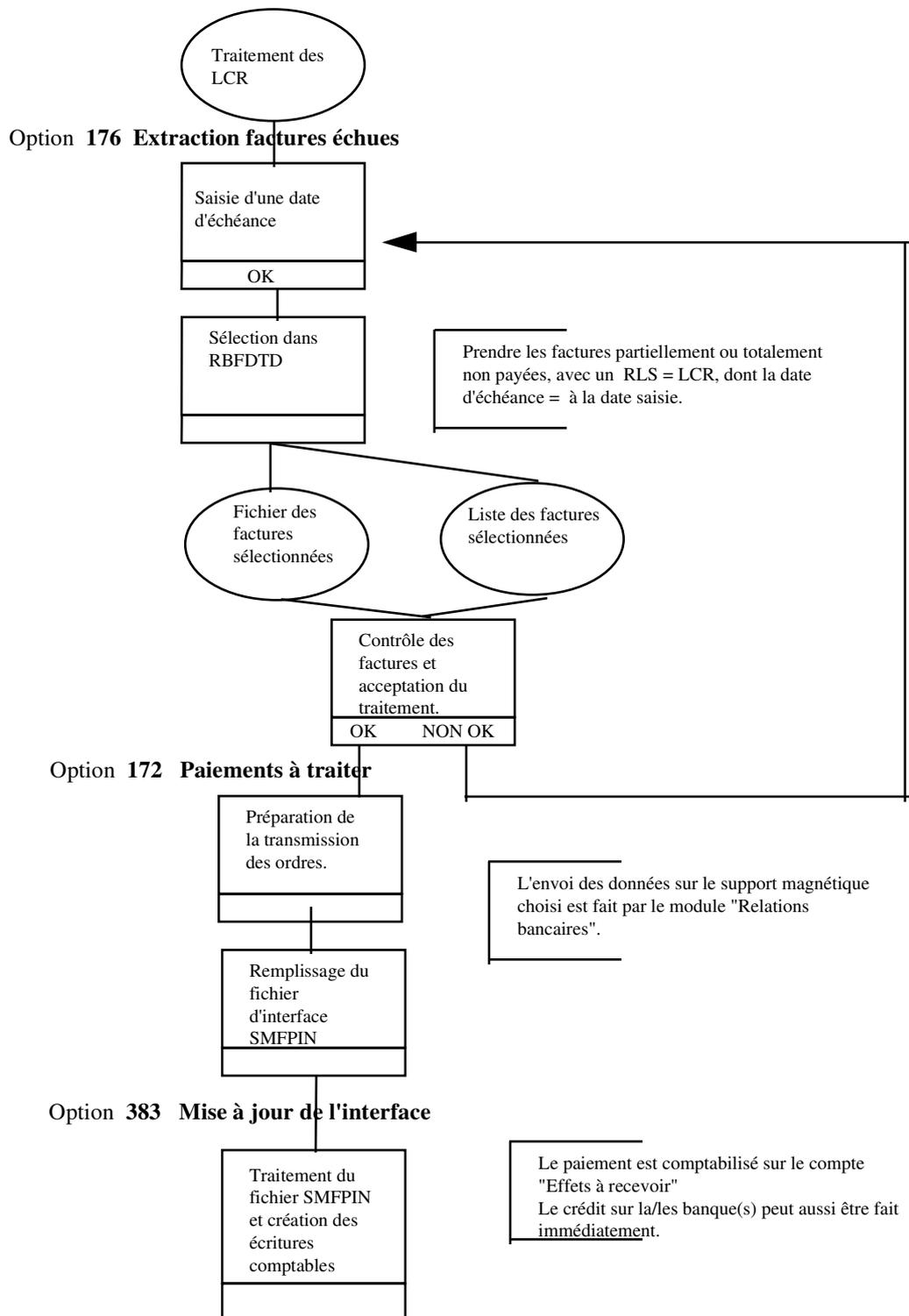
EXTRACTION FACTURES ECHUES (OPTION 176)

SPBK1001	RELATIONS BANCAIRES	No société : 102
	Extraction des cas à traiter	
Méthode de paiement (F4):	---	
Date d'échéance limite :	-- -- ----	
F3=Exit	F4=Invite	F9=Accepter
		F12=Annuler

refus de paiement

En cas de refus de paiement du tiré, on sera informé par la banque et l'on passera par l'option d'annulation de paiement. Cette opération aura pour effet de rouvrir la facture pour paiement.

SCHEMA DU PROCESSUS LCR



2. Processus du traitement LCR au travers des écritures GL.

Ce processus implique que les traites soient imprimées sur papier valeur et remisent aux clients.

Ces papiers valeurs peuvent être émis:

- par le tireur, avec sa facture ou relevé de compte.
- par le tiré, sous la forme d'un billet à ordre.

Le traitement ne prend en compte qu'une échéance à la fois.

Le passage dans le compte effets à recevoir est fait lors de la réception de la traite acceptée par l'entremise de l'option paiement dans le module débiteur (option 271).

ALLOCATION DES TRAITES (OPTION 271)

```
RBMMENU                SIMIC SYSTEM - MENU PRINCIPAL      Utilisat: SIMICR94
                        102 ACCOUNTING PHL                LIVET

Choisissez l'une des options suivantes :

      DEBITEURS - traites

271  Allocation des traites
272  Rappels traites

Sélection :                Data set : 1                Afficher à partir de . . :

                        F13=Modifier la société   F14=Modifier le Data set
```

```
RBM2471                SIMIC SYSTEM - DEBITEURS                Société no : 102
                        Paiements                        Data set : 1
Date du journal      : 04 10 1996   Période : 09   Subs/pér. : 09   No journal
Date valeur         : 04 10 1996   Monnaie : CHF CHF   Mod: LCR                291
Montant de l'avis   : 50300         Compte (F4)   Description           Montant
                        TITRES                                           0.00

1=Réviser   4=Supprimer                Balance . . . . . :                0.00

F3=Exit                                           F12=Annuler
```

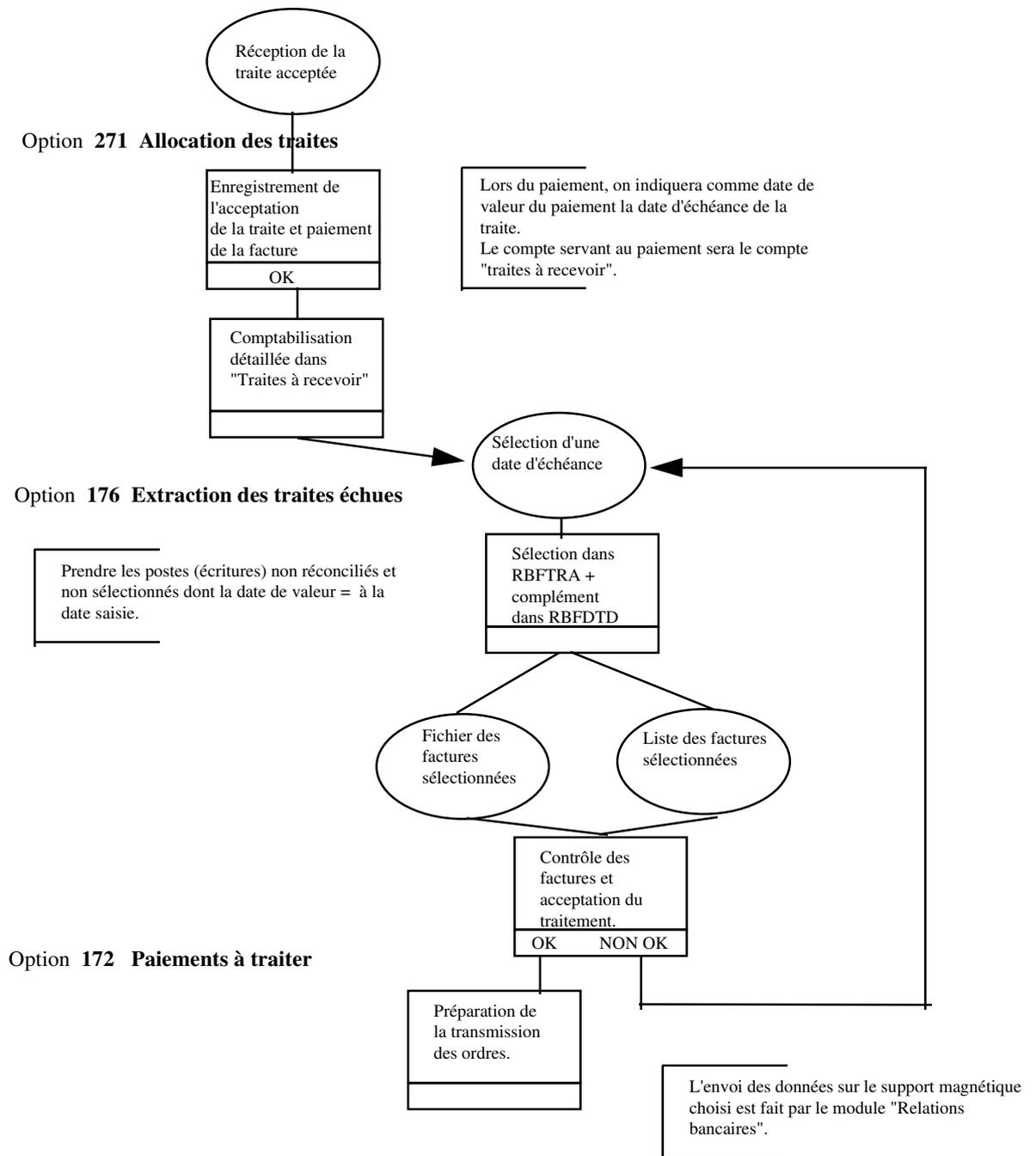
En cas de refus de paiement du tiré on sera informé par la banque et l'on passera l'extourne par l'option d'annulation de paiement. Cette opération aura pour effet de rouvrir la facture pour paiement.

Le compte «Effets à encaisser » devra être un compte de type réconcilié avec report du solde détaillé en fin d'année.

La liste des postes ouverts sera sortie de l'option 29 avec la touche de fonction impression.

La liste des écritures par date de valeur sera extraite sur la base des options 42/42B/42C.

SCHEMA DU PROCESSUS



RAPPELS

Le module LCR permet de faire des rappels aux clients qui ont toujours des traites non signées et/ou non retournée avec l'acceptation.

Dans ce cas, il sera nécessaire de créer et d'utiliser l'option 215 pour établir des lettres de relance.

Données rappels pour traites (option 215)

Pour réclamer les traites pas encore acceptées vous devez utiliser l'option 272 qui vous permet d'imprimer ces rappels.

Rappels traites (option 272)

RBM2501	SIMIC SYSTEM - DEBITEURS	Société no : 102
	Rappels traites	
No de client	F4:	(*generic*)
Nom	F4/F14:	
Mise à jour du niveau Y/N:	N	
Date valeur des rappels	: 04 10 1996	
Mode de paiement	F4:	
Intervalle de jours	: 020	
Type de contrôle	1-2: 1	1=, 2=>
Sélection du niveau	: 0	(0 to 4)
Soumis en batch	Y/N: Y	
F3=Exit	F7=Rappels par clients	F11=Rappels par niveaux
	F9=Accepter	F18=Postes ouverts
		F12=Annuler

Mise en place du module

Pour répondre aux besoins du processus LCR au travers de SIMIC, vous devez procéder de la manière suivante.

CREATION DE TYPE DE MOUVEMENT (OPTION 204)

Si le type de mouvement n'existe pas sur votre système, un nouveau type de mouvement sera créé pour qualifier les paiements par traite, selon le tableau ci-dessous

Type	Langue	Description	Abrév.
200		Payment by draft	DRF
200	A	Zahlung durch Tratte	ZLT
200	E	Draft Payment	DRF
200	F	Paiement par traite	TRT
200	G	Zahlung durch Tratte	ZLT
200	I	Pagamento con cambiale	PMC

CREATION DU RAPPEL (OPTION 215)

Cette option permet de créer le document servant au rappel des traites en retard d'acceptation. Les fonctionnalités sont les mêmes que l'option 218.

CREATION D'UNE CONDITION DE PAIEMENT (OPTION 212)

Selon le modèle ci-dessous.

Sous la rubrique « No de compte » il nécessaire de créer et d'utiliser un compte « Effets à encaisser » ou « effets à recevoir ». Ce compte sera un compte d'actif, avec le code réconciliation « Y » et solde détaillé « Y ».

212 Conditions de paiements

```
RBM319                SIMIC SYSTEM - DB/CR                No société : 102
                        Modifier un mode de paiement

Mode de paiement      : LCR

Description complète : ENCAISSEMENT PAR LCR
Abréviation           : LCR

Méth. paiement(B/C/D): LCR

No compte             F4: 50300                TITRES
Cpte trésorerie CG F4: 51243                BANQUE CS/FRF
Cpte charge 1        CG F4:
Cpte charge 2        CG F4:
Cpte charge 3        CG F4:

No clearing bancaire  : 54321
Cpte à débiter banque: 1245678901
Ident. bénéficiaire  : 123456
Ident. off. bancaire  : 12345

F3=Exit                F9=Accepter                F12=Annuler
```

CREATION D'UNE RELATION BANCAIRE (OPTION 171)

Selon le modèle ci-dessous

171 Méthodes de paiements

SPBK0201	RELATIONS BANCAIRES	No société : 102
	Modifier méthode de paiement	
Méthode de paiement :	LCR	Encaissement LCR
Informations en sortie		
Type de l'unité F4 :	P	
Unité :		
Label :	DTALCR	
Volume 1, 2 (copie) :		
No immatriculation :		
Fichier en sortie :	SSBK81	
Programme à exécuter:	SPBK81CL	
Chemin d'accès PC :		
Du folder :	SIMICR94	
Réf. 1 - Position :	00	Longueur : 00
Réf. 2 - Position :	00	Longueur : 00
F3=Exit	F4=Invite	F9=Suite
		F12=Annuler

Remarques:

La gestion des traites nécessite les modules de SIMIC suivants:

- AR Module débiteurs
- LINK Module d'interface
- BK Module relations bancaires

pour sont fonctionnement.
